

# Le mensuel

## Comment s'abonner à PartageAuto?

### POUR COMMENCER, VOUS DEVEZ COMPTER LE COÛT DE L'ADHÉSION.

**50 \$** Ce montant n'est pas remboursable, mais il sera déduit de vos frais d'adhésion si vous vous abonnez à l'un ou l'autre de nos forfaits, avant la fin du mois courant.

### À CELA, IL FAUT RAJOUTER L'ABONNEMENT MENSUEL.

**ABONNÉ** L'abonnement coûte **25 \$** si vous êtes âgé de 25 ans ou plus; **50 \$** si vous avez de 21 à 24 ans.

### NOUS AURONS BESOIN DE VOTRE DOSSIER DE CONDUITE.

**RÉSIDENT DU QUÉBEC** Vous pouvez obtenir une copie gratuite de votre dossier de conduite dans un bureau de la SAAQ ou sur le site [www.saaq.qc.ca](http://www.saaq.qc.ca), option *demande de copie de dossier de conduite*.

**NON-RÉSIDENT** Les permis de conduire des autres provinces canadiennes, ou d'autres pays, sont acceptés une fois qu'on a vérifié leur validité pour la conduite au Québec.

### QUEL EST VOTRE CRÉDIT?

**CARTE DE CRÉDIT** Votre crédit est automatiquement reconnu si vous êtes titulaire d'une carte de crédit majeure, comme Visa, MasterCard ou American Express.

**PROPRIÉTAIRE** Votre crédit est automatiquement reconnu si vous êtes propriétaire d'une habitation.

**GARANTIE** À défaut d'avoir une carte de crédit, vous pouvez verser **300 \$** en guise de cautionnement. Cette somme vous sera remboursée si vous ne renouvelez pas votre abonnement annuel.

### FINALEMENT, IL FAUT SIGNER LE CONTRAT D'ADHÉSION ET ACQUITTER LES FRAIS.

**DOCUMENTS, CONTRAT ET PAIEMENT** À cette étape, nous vous prions de prendre rendez-vous, en téléphonant au 514-398-9000. Vous devrez apporter une preuve de résidence (comme une copie de votre compte de taxes ou d'une facture d'électricité), en plus de votre permis de conduire.

### QUAND VOUS LOUEZ UNE AUTO, IL NE RESTE À PAYER QUE LA FACTURE DE LOCATION.

**PAIEMENT DES LOCATIONS** Vous devez payer à la fin de chaque période de location, soit en utilisant votre carte Interac, soit en payant comptant. Aucune carte de crédit n'est acceptée pour payer les locations.

Les tarifs sont joints à votre plan d'abonnement. La tarification est révisée chaque année les 1<sup>er</sup> juin et 1<sup>er</sup> janvier.

**PROTECTIONS** Les protections d'assurance sont incluses, sans aucune franchise applicable en cas d'accident.

**CARBURANT** Le carburant est inclus dans votre plan d'abonnement. Mais si, en chemin, vous devez acheter de l'essence, elle vous sera remboursée au retour du véhicule.

**ÉQUIPEMENT** Toutes nos voitures sont équipées d'une boîte automatique, d'un climatiseur, d'un lecteur CD et de pneus neige en saison.